

Lanester,

Le 3 novembre 2020

## Communiqué de presse

*Objet : Soutien au commerce de proximité*

Après un printemps 2020 au confinement inédit, l'évolution du contexte sanitaire s'impose de nouveau à nous. Le reconfinement touche tout le territoire national depuis le vendredi 30 Octobre. Les règles sont différentes et plus souples que la première expérience de mars – avril autorisant notamment la continuité du fonctionnement des établissements scolaires et les mobilités domicile travail. Toutefois, de nouveau la fermeture des commerces dits « non essentiels » est renouvelée mettant à mal une économie déjà fortement fragilisée et exsangue.

Conscient de l'urgence à agir pour soutenir nos commerces de proximité, le conseil municipal de la Ville de Lanester a déjà adopté un plan de soutien comprenant des réponses immédiates comme la **communication sur l'attractivité** des commerces, un **partenariat avec l'association des commerçants** de la ville qui a vu plus de 90 commerces volontaires pour une action collective ou encore le **déploiement d'une aide au loyer** pour les plus fragiles qui ont connu une baisse d'activité d'au moins 30% de mars à juin 2020 au regard de l'année précédente.

Face à ce nouvel épisode de fermetures administratives et aux mesures nationales adoptées à l'emporte-pièce, je partage l'incompréhension des commerces de proximité sur le manque de lisibilité et le manque de cohérence. Je m'interroge sur ceux qui sont les réels bénéficiaires des mesures adoptées et sur la pertinence d'une logique perdant/perdant mise en œuvre par le gouvernement.

Si dans un premier temps, j'ai songé à prendre un arrêté municipal en faveur de l'ouverture des commerces, je me suis avisé au vu des annonces du Premier Ministre du dimanche 1<sup>er</sup> novembre. Toutefois, cet arrêté, je l'aurai construit non pas sur la dimension purement économique mais sur la vigilance sanitaire. En effet, la régulation des flux de personnes et de clients, la limitation du brassage, paraît clairement plus simple dans une échoppe de proximité que dans une grande surface. En ce sens, les attroupements constatés aux entrées de grands magasins et peu compatibles me semble-t-il avec le respect des consignes sanitaires m'interpellent.

**Je proposerai au conseil municipal de reconduire le dispositif d'aide aux loyers afin de l'appliquer à la nouvelle période de fermeture administrative que subissent nos commerces de proximité.**

Lors du dernier conseil communautaire, j'ai sollicité le Président de l'agglomération afin que l'intercommunalité puisse agir et venir abonder notre dispositif communal. Intéressé par notre action, le vice-président en charge de l'économie s'est engagé à étudier la possibilité d'intervention. A ce jour j'attends la réponse de la communauté d'agglomération. Pour ma part, j'ai répondu présent à l'appel du président de Lorient Agglomération afin de co-signer aux côtés des 25 maires du territoire la lettre adressée au Premier Ministre en cohérence avec mon soutien affiché depuis toujours aux commerces de proximité.

Enfin, ayant rencontré l'association des commerçants lanestériens et entendu leur désarroi et inquiétude, je leur ai réitéré mon soutien et ma volonté d'innover en partenariat afin de limiter l'impact auprès des petites et très petites entreprises, acteurs de la vitalité de la ville.

Le Maire de Lanester

Gilles CARRERIC